

**AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS**

**- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 1^{er} février au 7 février 2019**

Tunisie

- L'inflation se replie en janvier 2019 à +7,1% sur un an selon l'Institut National de la Statistique, en raison principalement d'un effet de base.
- Un accord a été trouvé entre le gouvernement et l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) concernant les augmentations salariales dans la fonction publique.
- Selon l'Agence de promotion des investissements étrangers (FIPA), la France reste le premier fournisseur d'Investissement direct étranger (hors énergie) en Tunisie sur l'année 2018 malgré une forte hausse des investissements directs qataris.
- L'Institut tunisien des études stratégiques (ITES) a réalisé une étude d'évaluation de la compétitivité du secteur agricole tunisien, qui montre que le pays peut tirer profit de l'adhésion de l'Accord de libre-échange complet et approfondi, même si cela comporte des risques.
- La Société internationale islamique pour le financement du commerce (SIFC) octroie un prêt d'un montant de 154 M USD à la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG).

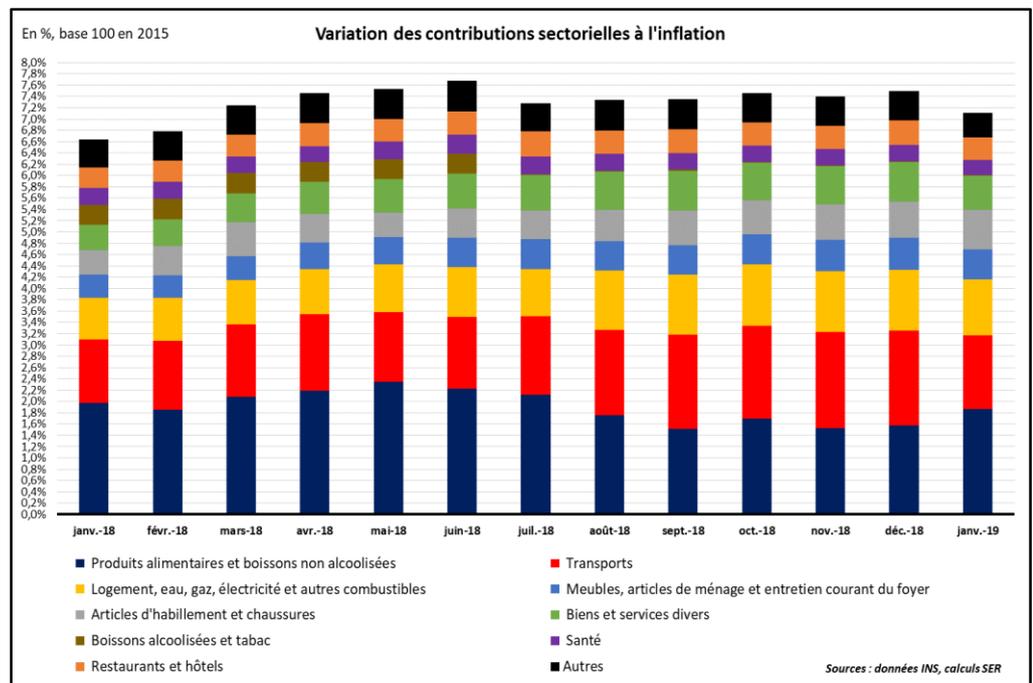
Libye

- La Tripoli Protection Force divulgue les sources de financement des milices de Tarhuna.
- La Qatar National Bank se retire de la Banque libyenne de commerce et de développement.

TUNISIE

- L'inflation se replie en janvier 2019 à +7,1% sur un an selon l'Institut National de la Statistique, en raison principalement d'un effet de base.

Le taux d'inflation a connu un repli conséquent en janvier 2019 à +7,1% en glissement annuel (g.a.), contre +7,5% le mois précédent, selon [les dernières données de l'Institut National de la Statistique \(INS\)](#). Selon l'institut, ce recul est dû « en partie à la dissipation de l'effet, sur le glissement annuel, des augmentations enregistrées en janvier 2018 relatives à l'entrée en vigueur des mesures de la loi de finances 2018 ». La LF 2018 était en effet caractérisée par une augmentation substantielle de la pression fiscale (augmentation des taux de TVA, augmentation de l'assiette de la TVA, etc.). Dans le même sens, le prix du carburant avait été augmenté de 50 millimes à partir du 1^{er} janvier 2018. En conséquence, ce ralentissement de la hausse des prix s'observe essentiellement dans le secteur des transports (+10,2% en janvier 2019 en g.a. contre +13,2% en décembre 2018 en g.a.). Il s'est également produit, dans une moindre mesure, dans le secteur du logement, de l'eau, du gaz, de l'électricité et des autres combustibles (+5,2% en janvier 2019 en g.a., contre +5,7% en décembre 2018 en g.a.). *A contrario*, le taux d'inflation a diminué en dépit de l'accélération du rythme de croissance des prix des produits alimentaires (+7,2% en janvier 2019 en g.a. contre +5,9% en décembre 2018 en g.a. – cas surtout de la sous-catégorie légumes : +6,3% en janvier 2019 en g.a., contre -0,03% en décembre 2018 en g.a.). Enfin, il convient de mentionner que depuis ce mois, le nouvel indice des prix à la consommation est calculé en se référant à l'année de base 100 en 2015 (base 100 en 2010 précédemment). Ce changement pourrait avoir des incidences sur les résultats finals de l'inflation.



- Un accord a été trouvé entre le gouvernement et l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) concernant les augmentations salariales dans la fonction publique.

Après des mois de négociations entre la principale organisation syndicale du pays (Union générale tunisienne du travail – UGTT) et le gouvernement à propos des majorations salariales au profit des agents de la fonction publique, un accord a finalement été trouvé jeudi 7 février 2019 à la Kasbah, entre le Chef du Gouvernement, M. Youssef Chahed, et le Secrétaire Général de

l'UGTT, M. Noureddine Taboubi. M. Noureddine Taboubi, a indiqué, que les catégories A1 et A2, la catégorie A3, les catégories B et C, et le reste des ouvriers bénéficieront d'une augmentation de salaire de respectivement 180 TND, 170 TND, 155 TND et enfin 135 TND. Cette hausse est répartie en deux tranches : une première tranche est prévue en mars 2019 avec effet rétroactif à compter de décembre 2018 ; une seconde tranche sera versée en deux fois, en juillet 2019 puis en janvier 2020. La signature de l'accord induit aussi l'annulation de la grève générale dans le secteur public prévue pour les 20 et 21 février 2019. Le secrétaire général du gouvernement, M. Riadh Mouakher a indiqué dans une déclaration à *Mosaïque Fm*, que « l'accord conclu avec la centrale syndicale permettra d'améliorer le pouvoir d'achat, tout en préservant les équilibres financiers de l'Etat et tenant compte du déficit budgétaire ». Parallèlement à cet accord, le bureau exécutif de l'UGTT est parvenu à un projet d'accord sur l'augmentation des salaires des enseignants de l'enseignement secondaire, qui doit encore être approuvé par la commission administrative sectorielle de l'enseignement secondaire à l'UGTT.

- *Selon l'Agence de promotion des investissements étrangers (FIPA), la France reste le premier fournisseur d'Investissement direct étranger (hors énergie) en Tunisie sur l'année 2018 malgré une forte hausse des investissements directs qataris.*

[Selon des données publiées par l'Agence de promotion des investissements étrangers \(FIPA\)](#), les flux d'investissements directs étrangers (IDE) entrants bruts en dinars tunisiens à destination de la Tunisie ont progressé de +27,5% en 2018 en glissement annuel (g.a.), s'élevant à 2,87 Mds TND (916,5 M EUR) en 2018, contre 2,25 Mds TND un an plus tôt. Sur le plan bilatéral, cette hausse est en grande partie imputable aux investissements en provenance du Qatar. En l'espace d'un an, la part des flux d'IDE qataris dans le total des flux d'IDE (hors énergie) en Tunisie a en effet évolué de 6% en 2017 à 26% en 2018, soit 479,7 M TND en 2018, ce qui en fait le deuxième pourvoyeur d'IDE vers la Tunisie. La France reste le premier fournisseur d'IDE en Tunisie à 626,9 M TND (soit environ 200 M EUR) mais sa part dans le total des IDE a fortement diminué (de 44,4% en 2017 à 34,2% du total des IDE hors énergie en 2018). L'Italie est en troisième position avec des flux d'IDE vers la Tunisie s'élevant à 154,4 M TND (environ 49 M EUR et 8,4% du total des IDE hors énergie, contre 7,4% en 2017). Enfin, l'Allemagne est en quatrième position à 136,4 M TND (environ 44 M EUR et près de 7,4% du total des IDE hors énergie, contre 10,4% en 2017).

- *L'Institut tunisien des études stratégiques (ITES) a réalisé une étude d'évaluation de la compétitivité du secteur agricole tunisien, qui montre que le pays peut tirer profit de l'adhésion de l'Accord de libre-échange complet et approfondi, même si cela comporte des risques.*

Si le 3^{ème} cycle des négociations commerciales entre la Tunisie et l'Union européenne (UE) relatives à l'ALECA (le 10 au 14 décembre 2018) s'est révélé dans l'ensemble constructif, des désaccords subsistent dans plusieurs domaines dont celui de l'agriculture. La société civile tunisienne et les organisations syndicales du pays réclament la publication d'études d'impact de cet accord sur le secteur agricole. *In fine*, [une étude](#) vient d'être publiée par l'Institut tunisien des études stratégiques (ITES), un *think tank* sous la tutelle de la Présidence de la République. Cette étude traite des « conséquences de l'adhésion à l'ALECA sous l'angle des aspects positifs ». L'étude indique qu'il existe des raisons de redouter l'ALECA, surtout du fait de l'écart entre la capacité de production agricole de l'UE, beaucoup plus importante, et celle de la Tunisie (un écart qui fait peser « un risque réel pour que certains produits nationaux ne soient pas compétitifs par rapport à ceux de l'UE et que la Tunisie devienne beaucoup plus un marché pour les produits européens, que producteur exportateur »). Toutefois, selon l'ITES, « la Tunisie possède des atouts climatiques qui peuvent la rendre plus compétitive » car ils permettraient notamment « la diversification des cultures et la prolongation de leur saison de production ». L'institut conclut que si le gouvernement entreprend les réformes nécessaires pour tirer le meilleur profit de l'adhésion de la Tunisie, « l'ALECA ne doit pas effrayer mais plutôt être considéré comme une chance ».

- *La Société internationale islamique pour le financement du commerce (SIFC) octroie un prêt d'un montant de 154 M USD à la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG).*

Le 5 février 2019, la Société internationale islamique pour le financement du commerce (SIFC), filiale de la Banque Islamique de Développement (BID) située à Djeddah, ainsi que la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) ont signé un accord de prêt avec garantie souveraine d'un montant de 154 M USD (136 MEUR). Dans une déclaration faite à la presse, M. Moncef Harrabi, Président-directeur général de la STEG, a indiqué que ce prêt permettra principalement « d'équilibrer les comptes de l'entreprise publique », qui connaît d'importantes difficultés financières (en lien notamment avec l'importation de gaz naturel algérien). En outre, selon M. Zied Ladhari, Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, ce prêt fait partie d'une enveloppe plus importante d'une valeur de 1,5 Md USD (1,32 Md EUR), accordée lors de la 43^{ème} session des Réunions annuelles de la Banque Islamique de Développement (BID), qui se sont déroulées du 1^{er} au 5 avril 2018, à Tunis. En effet, ce financement permettrait de financer les investissements publics des institutions nationales stratégiques pour la période 2018-2020, en l'occurrence la STEG, la Société tunisienne de production d'acier et la Société tunisienne pour le raffinage.

LIBYE

- *La Tripoli Protection Force divulgue les sources de financement des milices de Tarhuna.*

La TPF (Tripoli Protection Force) a divulgué une liste des sources de financement des milices basées à Tarhuna, parmi lesquelles des pillages et prises de contrôle d'usines locales. En retour, les milices constituant la TPF sont accusées de profiter d'un trafic de lettres de crédit avec la complicité de membres de la Banque Centrale libyenne de Tripoli.

- *La Qatar National Bank se retire de la Banque libyenne de commerce et de développement.*

La Banque de commerce et développement libyenne a acquis les parts de la Qatar National Bank. La QNB avait notifié son intention de vendre ses parts il y a six mois.